

# Un référentiel sur les priorités de préservation et de restauration écologique des milieux estuariens

L'aménagement historique des vallées et des cours d'eau pour des usages urbains, agricoles, portuaires ou industriels s'est fait au détriment des milieux naturels. Ces dégradations ont eu des répercussions sur la qualité des eaux et des sédiments, la régulation des crues ou encore sur le cycle de vie des organismes estuariens. Depuis plusieurs années, des démarches de restauration écologique\* s'engagent pour rétablir ces fonctions écologiques compromises par l'aménagement historique.

© Géraud Ranvier

Quelles sont les priorités de restauration écologique pour l'estuaire de la Seine ? Comment s'assurer de la pertinence et de l'efficacité des mesures mises en œuvre ? La démarche REPERE propose des orientations et une vision globale de la restauration écologique de l'estuaire de la Seine.

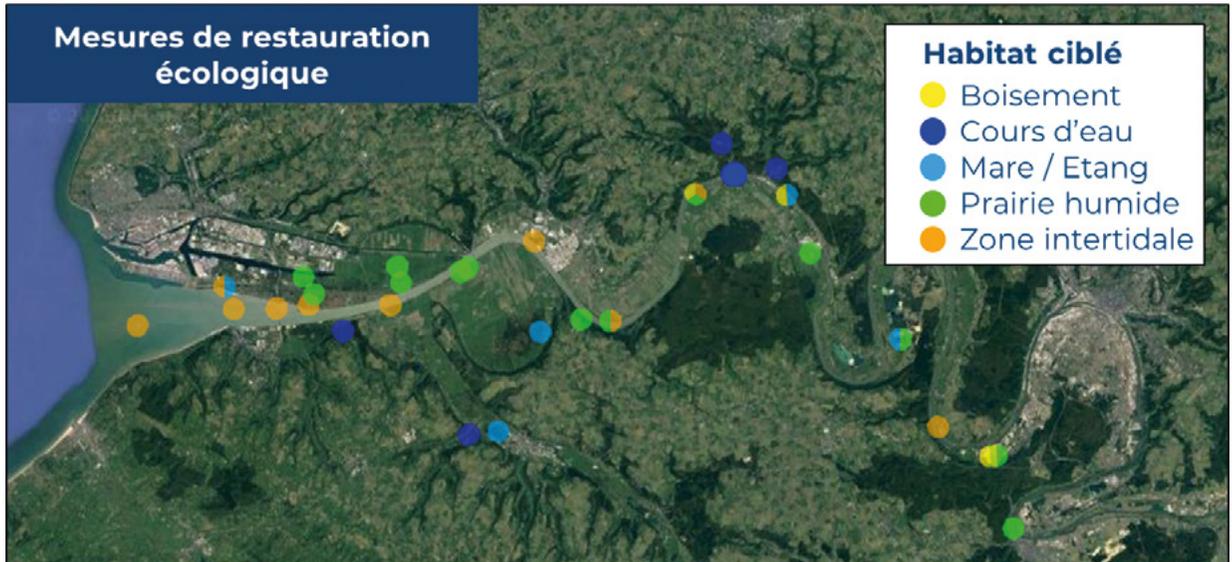
## Une démarche collaborative à l'échelle de l'estuaire



Prairie humide à l'embouchure de la Seine

L'aménagement de l'estuaire de la Seine a conduit à une profonde modification des milieux naturels. Le fonctionnement écologique de l'estuaire s'en trouve dégradé, avec de nombreux dysfonctionnements observés : **réduction de la capacité de l'estuaire à épurer les eaux, raréfaction des habitats** pour la nidification, l'alimentation et le repos des oiseaux, pour la migration, la reproduction et la croissance des poissons. En réponse à ces dysfonctionnements et favorisés par une réglementation relativement récente et des initiatives locales, **des projets de restauration écologiques se multiplient dans l'estuaire de la Seine depuis une vingtaine d'années.**

Pour que ces mesures soient efficaces et complémentaires, le projet REPERE constitue une base à la mise en place d'une stratégie de restauration à l'échelle de l'estuaire de la Seine. « L'objectif de cette démarche est de fournir un **diagnostic des différentes fonctions écologiques\*** des milieux



**LES PRINCIPALES MESURES DE RESTAURATION ÉCOLOGIQUE MENÉES EN ESTUAIRE DE SEINE DEPUIS LES ANNÉES 2000** - *Observatoire environnemental de l'estuaire de la Seine*

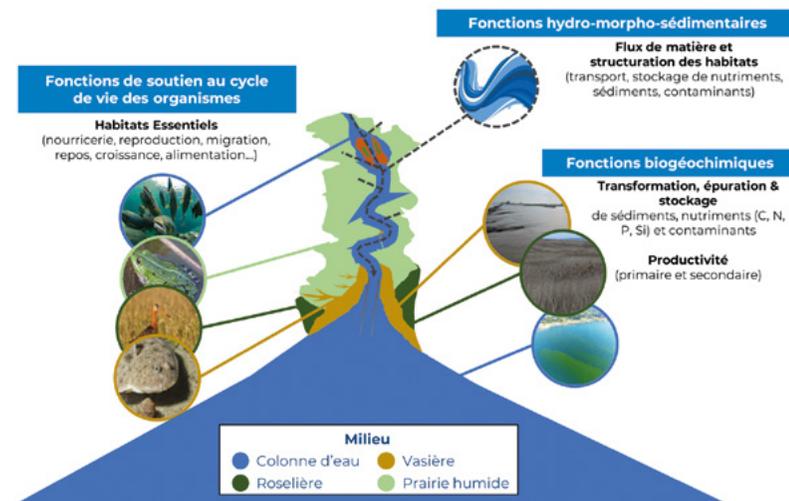
**Depuis 2000, 31 projets de restauration écologique ont été dénombrés en estuaire de la Seine**

estuariens de la vallée de la Seine et de proposer des **priorités de restauration écologique\***, à l'échelle globale de l'estuaire » nous éclaire Manuel Muntoni, chargé de mission au GIP Seine-Aval et coordinateur du volet scientifique de cette démarche. Piloté par la DREAL Normandie, le volet réglementaire de cette démarche participe à la diffusion

et à la promotion de ces priorités, et aide à anticiper le respect de la réglementation lors de leur concrétisation. Au final, cette démarche favorise des échanges riches et productifs entre scientifiques et gestionnaires, et prépare la mise en œuvre des actions de restauration dans l'estuaire de la Seine.

**FONCTIONS ÉCOLOGIQUES COUVERTES PAR LA DÉMARCHE REPERE**

*Muntoni, 2020. Projet REPERE*





© HAROPA Port

➔ *Recréation d'une vasière dans la commune de Lillebonne suite à l'ouverture d'une brèche de 300m dans les digues de la Seine.*

## Des orientations pour la restauration écologique de l'estuaire

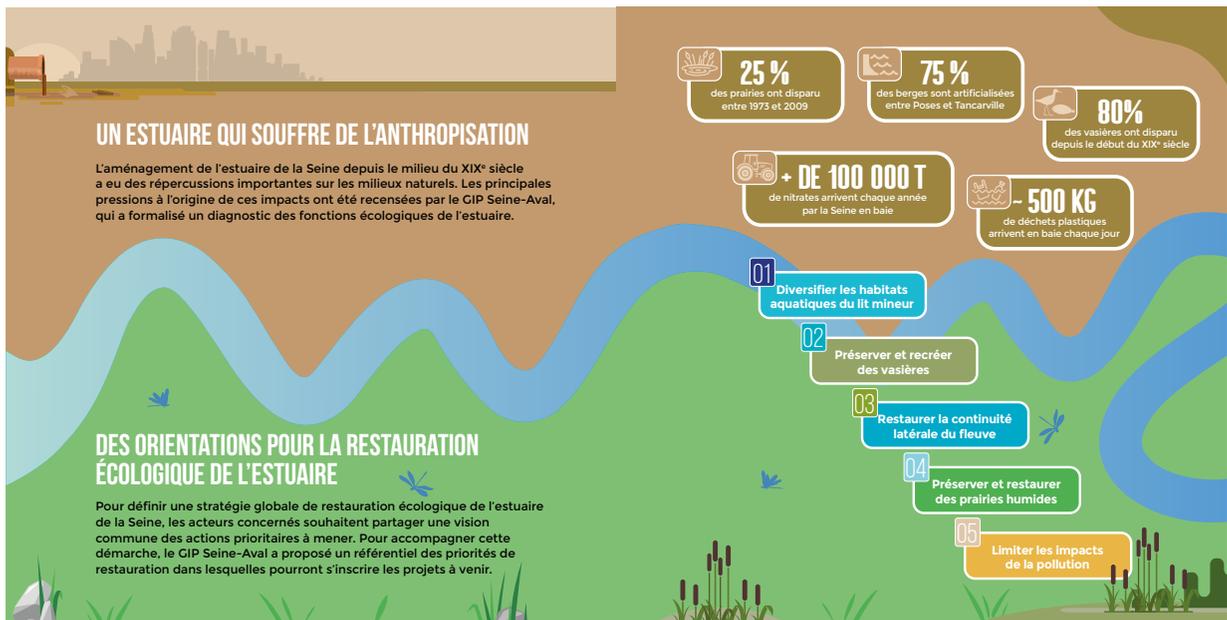
Une liste d'orientations pour la restauration écologique de l'estuaire a été définie en cohérence avec les dysfonctionnements mis en évidence par le travail de diagnostic. Ces orientations sont spécifiques à chaque secteur de l'estuaire et sont regroupées en cinq thématiques qui couvrent les enjeux prioritaires :

- Diversifier les habitats aquatiques du lit mineur
- Préserver et recréer des vasières

- Restaurer la continuité latérale du fleuve
- Préserver et restaurer des prairies humides

• Limiter les impacts de la pollution  
 Pour aider les maîtres d'ouvrage d'opérations de restauration ou d'aménagement, ces orientations sont traduites en actions opérationnelles. Ces propositions contribuent ainsi à définir la ou les mesure(s) adaptée(s) aux caractéristiques du site ou du milieu considéré.

**5 orientations prioritaires et 14 actions préconisées pour la restauration écologique de l'estuaire de la Seine**



➔ *Un diagnostic et des orientations pour la restauration écologique de l'estuaire de la Seine*

# Des sites ateliers pour expérimenter

La démarche REPERE est maintenant engagée dans une seconde phase consacrée à la mise en œuvre locale et qui s'articule autour de sites ateliers expérimentaux de restauration écologique. Réalisés à l'échelle locale et en collaboration avec les porteurs de projet, ces sites visent à développer les connaissances sur la restauration écologique des milieux estuariens en vue d'identifier les pratiques les plus pertinentes à mettre en œuvre et à en assurer un suivi permettant d'évaluer leur efficacité. « Ce processus vise aussi à fournir des retours d'expérience que l'on

pourra partager avec tous les acteurs de la restauration » nous précise Manuel Muntoni. Pour s'engager dans une application concrète sur le terrain, une dizaine de sites ateliers a été sélectionnée, démontrant l'engagement collectif pour aller vers une restauration ambitieuse et globale de l'estuaire de la Seine.

une dizaine  
de sites ateliers  
pour expérimenter



➔ Reconnexion d'un bras mort pour restaurer une frayère à brochet dans l'île du Noyer sur la Seine.

## Glossaire

Les **fonctions écologiques** englobent les processus (physiques, chimiques, biologiques) et leurs interactions avec les espèces et les milieux. Elles s'expriment à travers l'hétérogénéité et la complémentarité de mosaïques d'habitats, déterminent le fonctionnement d'un écosystème et les services rendus à l'Homme.

La **restauration écologique** est définie comme une action intentionnelle qui initie ou accélère l'auto-réparation d'un écosystème qui a été dégradé, endommagé ou détruit. Elle englobe donc les mesures qui visent à améliorer l'état écologique d'un système.ue.



Plus d'infos



Muntoni M., 2020. **Projet REPERE : Référentiel partagé sur les priorités de restauration des fonctionnalités des milieux estuariens de la vallée de Seine-Aval. Rapport d'étude du GIP Seine-Aval**, 94p.



<https://www.seine-aval.fr/publication/etude-repere/>